

LA MARGELLE - CHARTE

1. **La Margelle, un lieu d'Eglise**

- 1.1 Fondée par l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel, *La Margelle* offre à quiconque en fait la demande **un lieu, un moment, une démarche d'ordre spirituel**. Tels sont les trois éléments cadre de l'activité de La Margelle.
- 1.2 L'activité de *La Margelle* est un lieu et un moyen de dialogue pastoral. A ce titre, elle s'inscrit dans la tradition ecclésiale de la cure d'âme. C'est là son caractère spécifique, à côté d'autres types d'activités du ministère de l'Eglise comme la diaconie, l'enseignement, la direction d'Eglise, etc.
- 1.3 Lieu, moment et démarche de *La Margelle* sont une offre de rencontre et d'écoute à tous ceux qui se sentent personnellement "fatigués et chargés" par les difficultés de l'existence quotidienne.
- 1.4 Par la rencontre (interpersonnelle), l'écoute (dialoguée) et le geste (liturgique), *La Margelle* voudrait offrir une possibilité de **consolation** et de **réconciliation**, d'**exhortation** et d'**engagement** renouvelé.
- 1.5 Ce lieu, ce moment et cette démarche ont toujours un caractère et un cadre personnels et privés. *La Margelle* n'offre ni rencontre publique, ni réunion de groupe.
- 1.6 L'activité de *La Margelle* s'inscrit dans le cadre du **ministère pastoral** des Eglises reconnues du canton de Neuchâtel.
- 1.7 Elle a une dimension œcuménique, dans la mesure où cette activité est ouverte à tous et peut être animée par des ministres de différentes Eglises reconnues.
- 1.8 Les animateurs de *La Margelle* sont des pasteurs ou des prêtres des Eglises neuchâteloises. L'un d'entre eux est le pasteur responsable à titre professionnel des activités de *La Margelle* et de ses instances institutionnelles (comités). *La Margelle* peut s'adjoindre des conseillers dont les compétences pourraient s'avérer utiles à son activité.

2. Les fondements et les objectifs de La Margelle

- 2.1 *La Margelle* tient son nom du rebord du puits, servant à s'appuyer pour puiser l'eau. Près du local de *La Margelle* à Neuchâtel, sur la Place du Marché, se trouve un puits avec une telle margelle. Symboliquement, le nom veut rappeler la possibilité de venir puiser en ce lieu, en ce moment particulier et par cette démarche spirituelle, un peu d'"eau vive" pour continuer sa route et ne pas mourir de soif...
- 2.2 Le Christ lui-même a inauguré ce type d'activité pastorale, notamment au puits de Jacob lors de sa rencontre avec la femme Samaritaine (Jn 4). Depuis lors, l'Eglise chrétienne a toujours offert aux "fatigués et chargés" cette possibilité d'aide, par la rencontre et le dialogue, permettant de faire retour sur sa vie privée et de trouver, dans la présence du Christ, consolation, réconciliation, exhortation et engagement renouvelés. L'activité de *La Margelle* s'inscrit dans cette **tradition de la pastorale chrétienne**.
- 2.3 Ce dialogue pastoral dit "de cure d'âme" a connu différentes formes institutionnelles dans l'histoire des Eglises chrétiennes : dialogue fraternel (cf. Mt 18), correspondance apostolique, confession privée, visitations et visites pastorales, rituel et liturgie "de réconciliation". Une telle offre d'activité pastorale, vérifiable dans la tradition de toutes les Eglises, est **indispensable au ministère de l'Eglise** chrétienne, quelle qu'en soit l'époque ou la dénomination confessionnelle.
- 2.4 Depuis peu, ce type d'activité s'est fortement estompé, notamment dans les Eglises dites réformées, où la visite pastorale a perdu son importance et son crédit, sans avoir été remplacée par une autre pratique. Seule subsiste la confession publique, sous la forme de la confession des péchés de nos liturgies du culte. Une forme publique est réapparue par les cultes dits de "guérison intérieure" ou pour "fatigués et chargés". Mais, la forme personnelle et privée de ce type de pratique pastorale, spécifique au ministère de l'Eglise, n'a pas été réactivée.
- 2.5 Etant donné l'importance d'une démarche personnelle de "réconciliation" offerte dans nos paroisses et communautés. *La Margelle* veut tenter **l'expérience d'une nouvelle forme** de ce type d'activité propre à l'Eglise, afin de répondre à une demande réelle dans notre société, mais sans

chercher à rivaliser ou à imiter les autres formes de dialogue thérapeutique, pratiquées par les médecins, les psychologues ou les psychiatres.

2.6 L'entretien offert par *La Margelle* se déroule toujours dans un espace spirituel à **trois dimensions** :

- **L'être humain** qui y est accueilli, tel qu'il est dans sa globalité corps, âme et esprit;
- **L'Eglise** qui accueille à travers l'un de ses pasteurs dans le cadre de *La Margelle*.
- **Dieu** compris et vécu comme Père, Fils et Saint-Esprit. L'entretien ne sera conforme à l'objectif de *La Margelle* que s'il est vécu dans la conscience et le respect de cette triple dimension.

3. L'activité de La Margelle

3.1 Etant au service de la pastorale des paroisses et communautés des Eglises concernées, *La Margelle* déploie son activité en **un lieu connu, stable et permanent**, choisi par ses instances (en l'occurrence son ministre responsable, son "groupe de référence" et son "groupe de soutien"), en accord avec les autorités ecclésiastiques.

3.2 Ce lieu permet de vivre les entretiens et dialogues selon trois dimensions mentionnées ci-dessus (pt 2.6). Tout en étant situé au cœur du monde, l'accueil, la convivialité, le dialogue, le recueillement, la prière et le geste liturgique de réconciliation sont favorisés par **l'emplacement, l'aménagement et le silence** du lieu.

3.3 Ce sont les animateurs pastoraux de *La Margelle*, en priorité son ministre responsable, qui veillent dans la pratique à cette spécificité ecclésiale du lieu et des entretiens. Les animateurs pastoraux sont cooptés et accompagnés dans leur travail par le ministre responsable et le "groupe de référence". Par leur expérience de vie et leur ministère pastoral, ils **adhèrent** au type de cure d'âme qu'offre *La Margelle*. A titre personnel et ministériel, ils **vivent eux-mêmes**, hors Margelle, **une telle démarche** de "consolation" et de "réconciliation" dans le cadre d'une formation ecclésiale.

3.4 Les animateurs pastoraux sont aidés dans leur tâche par deux comités, l'un appelé "groupe de référence", l'autre "groupe de soutien".

La Margelle - Charte

- 3.5 Le "groupe de référence" a pour tâche de penser les objectifs spécifiques de *La Margelle*, leur nécessité, leur rôle et leur place dans l'Eglise. Il coopte les animateurs pastoraux et leur offre un accompagnement au fil de leur activité à *La Margelle*. Le groupe se réunit autant de fois que nécessaire, sur demande du ministre responsable de *La Margelle*, des membres du groupe ou des animateurs pastoraux.
- 3.6 Le "groupe de soutien" a pour tâche de définir les modalités pratiques liées à la réalisation des objectifs et d'en trouver les moyens par l'entremise du ministre responsable de *La Margelle* (locaux, finances, cercle d'amis, information, etc.). Il se réunit selon les nécessités, sur demande du ministre responsable ou des membres du groupe.
- 3.7 Une fois l'an, les deux "groupes" se rencontrent, avec le ministre responsable et les autres animateurs pastoraux, dans le but de mieux se connaître, de revoir ensemble le fonctionnement des activités, de vérifier l'adéquation entre l'objectif et la pratique, et de vivre, sous forme de retraite, la responsabilité spirituelle commune de *La Margelle*.
- 3.8 A l'occasion, et si nécessaire, d'autres formes de rencontres peuvent être décidées et vécues entre les différents groupes, animateurs et responsables. Le ministre responsable sera juge de leur opportunité.
- 3.9 **Le dialogue** pratiqué à *La Margelle* est centré sur **l'écoute**. L'animateur pastoral laissera le maximum de place à tout ce que son interlocuteur aura besoin d'apporter dans l'entretien. Il sera essentiellement l'instrument favorisant l'expression de l'autre et offrira à celui-ci la possibilité d'examiner son existence dans la présence miséricordieuse **d'un Autre**. Paroles et gestes de l'animateur pastoral contribueront du mieux possible à cette fin.
- 3.10 Le temps d'entretien peut, selon les circonstances, les aboutissements et les découvertes réalisées de part et d'autre, aboutir à **un moment et un geste symbolique**, sobres, clairs, inscrits dans la tradition ecclésiale "de réconciliation", adaptés à l'activité de *La Margelle* et définis dans ses formes par les responsables de celle-ci. (Cf. en parallèle les moments et gestes liturgiques des cultes dits "pour fatigués et chargés").

La Margelle - Charte

- 3.11 Les activités des animateurs de *La Margelle* revêtent un caractère de **gratuité**. Dans cette gratuité réside un autre caractère spécifiquement ecclésial : la miséricorde de Dieu ne se vend ni ne s'achète ! La possibilité de faire des dons à *La Margelle* reste néanmoins ouverte.
- 3.12 La présente charte peut être modifiée. Toute modification proposée devra être approuvée par le groupe de référence et le groupe de soutien.

(Neuchâtel, décembre 1998)